
RAPPORTS

FAITS PAR LES

COMPAGNIES D'ASSURANCE,

CONFORMÉMENT A

L'ACTE 31 VICTORIA, CHAP. 48, SEC. 14.

.....
IMPRIMÉS PAR ORDRE DU PARLEMENT.
.....



OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR I. B. TAYLOR, 29, 31 ET 33, RUE RIDEAU.

1872.